

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'IMPARTIAL.

JOURNAL LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE, COMMERCIAL ET D'AGRICULTURE.

UTILE DULCI.

VOL. I. L. LAPRAIRIE, JEUDI, 19 FEVRIER, 1835. N° 13.

## MELANGES.

### EAUX MINÉRALES DE BATH.

Bath est une des villes de l'Angleterre les plus agréablement situées; elle se trouve dans la partie nord-est du pays de Somerset. Distante de 13 milles de la ville de Bristol et de 107 milles de la capitale des trois royaumes, elle est entourée de montagnes fertiles, et arrosées par un nombre infini de canaux, qui conduisent dans chaque maison des eaux aussi agréables au goût que propices à la santé. La rivière Avon, qui la traverse et qui est navigable jusqu'à Bristol, sert à l'embellissement et à l'utilité de cette ville, si jolie qu'on la regarde en Angleterre comme une succursale du paradis terrestre.

Bath, dans les mois de juillet, août et septembre est le rendez-vous obligé de tout ce que l'Angleterre, l'Irlande et l'Ecosse renferment de plus distingué et dans la noblesse et dans l'industrie. Chacun s'y rend pour jouir du bienfait des eaux minérales, auxquelles la ville de Bath doit sa célébrité; et cela, sans s'inquiéter à qui est dû la découverte de ces eaux si renommées. C'est dans l'intérêt des personnes qui ne sont point initiées à l'origine de cette découverte que nous traçons ces lignes.

La plupart des secrets importants que nous dérobons à la nature, nous sont révélés par les circonstances les plus inattendues. Le hasard est la source des découvertes les plus utiles au genre humain, c'est à lui qu'un jeune prince fut redevable de la guérison d'une maladie affreuse qui l'avait fait exiler de la cour du Roi, son père. Nous allons retracer ce fait, que nous traduisons de l'une des vieilles chroniques rassemblées par un de nos savans compatriotes, qui, depuis soixante et quelques années, a fait élection de domicile chez nos voisins d'outre mer.

Lud Hudibras, huitième roi des Bretons, avait un fils unique, nommé Bladud, qui, jeune encore, fut atteint de la lèpre. Épou-vantés de ce fléau, et la ville et la cour se réunirent bientôt pour présenter une humble supplique au Roi, tendant à obtenir le bannissement de son fils. Lud Hudibras, se trouvant dans la triste nécessité d'obtempérer au juste désir de ses sujets, ordonna à Bladud de s'éloigner du palais. Avant ce départ, la Reine, affligée au dernier point de se séparer d'un fils qu'elle chérissait, lui remit un anneau, dans l'intention qu'un jour il pût servir à le faire reconnaître, si jamais il était assez heureux pour se guérir de cette funeste maladie.

Il n'y avait pas long-tems que le jeune exilé parcourait tristement la campagne, ne

sachant de quel côté diriger ses pas incertains, lorsqu'il fit la rencontre d'un pauvre berger qui faisait paître son troupeau sur le penchant d'une colline. Il s'avance vers lui; et, après un court entretien sur le tems, les variations des saisons, il prit de suite la résolution de changer son costume et d'exercer le même emploi.

La fortune favorisa tellement les desseins de Bladud, qu'il obtint bientôt la confiance entière d'un riche porcher, qui lui donna le soin de son immense troupeau. Son mal contagieux s'y répandit promptement; et, pour cacher aussi long-tems que possible à son maître la connaissance de ce malheur, il lui propose de conduire son bétail sur l'autre rive de l'Avon, où l'immense quantité de glands répandus çà et là par les chênes qui couvraient les montagnes voisines, ne tarderaient pas à l'engraisser prodigieusement. Bladud avait toujours rempli son devoir avec tant de zèle, il paraissait si honnête, que sa demande fut immédiatement accueillie, et, dès le jour suivant après s'être pourvu de tout ce qui lui était nécessaire pour un long séjour, il partit de grand matin avec son troupeau, et traversa l'Avon, dans sa partie basse, et donna à cet endroit le nom de *Swineford*, nom qu'il a retenu depuis.

En cette instant l'aurore ouvrait au Dieu du jour les portes de l'Orient; le soleil levant se montrait au travers des nuages et paraissait saluer le Royal pâtre de ses rayons bien-faisans. Pendant que Bladud s'adressait au ciel, qu'il le pria d'apaiser sa rigueur envers lui, tout à coup ses pores, comme s'ils étaient tous saisis d'un accès de frénésie, s'enfuirent et se précipitèrent dans la vallée qui côtoie la rivière jusqu'à ce qu'ils atteignissent l'endroit où jaillissent les sources d'eau chaude.

L'écume qui couvre naturellement les eaux mêlées de feuilles desséchées et d'herbes sauvages, avait encombré de ronces et de fange la terre qui entoure les sources et lui donnait l'aspect d'un marais dans lequel les cochons se plongèrent à l'envi l'un de l'autre. Alors ils se roulèrent de telle sorte dans ce lit chaud et marécageux, qu'il fut impossible à Bladud de les en faire sortir avant que la faim seule les décidât à suivre le Prince, qui, répandant avec parcimonie devant eux des glands dont il avait rempli un grand sac, parvint à les conduire ainsi dans un endroit commode pour les nourrir pendant le jour, et les abriter pendant la nuit. Le prince pensa qu'en les lavant avec soin et en les divisant en plusieurs groupes, la contagion se dissiperait. Son espérance augmenta quand il s'aperçut que plusieurs d'entre eux, dégagés de la boue qui les couvrait,

étaient délivrés de leurs marques immondes. Il y avait peu de jours que Bladud était établi dans ce lieu, lorsqu'il perdit une de ses meilleurs lares. Après une semaine de recherches continuelles et infructueuses, il revenait tristement et passait par hasard près des eaux chaudes, quand un bruit soudain lui fit détourner la tête. A son grand contentement il revit son animal égaré se vautrant dans la vase; et sa joie fut extrême quand, après l'avoir lavé, il le trouva radicalement guéri de la lèpre dont naguère il était couvert.

Cette cure inespérée ouvrit les yeux du Prince; il se dépouilla alors de ses habits et se plongea dans les eaux, s'agitant ainsi que ses pourceaux avaient fait. Chaque matin, avant de faire sortir son bétail, chaque soir, avant de le rentrer, il répétait cet exercice. Peu à peu son mal diminua. Ce premier succès l'encouragea; il continua à se baigner et obtint enfin son entière guérison, ainsi que celle de son troupeau.

Bladud retourna vers son maître; il lui raconta les détails que nous venons de donner, lui apprit son nom, l'assurant en même tems de sa protection, et lui promettant qu'aussitôt son retour à la cour de son père, il lui ferait un présent capable de lui faire perdre le souvenir des inquiétudes qu'il lui avait involontairement données.

Le paysan écoutait son serviteur avec la plus grande surprise; et, malgré un certain air de dignité qu'il remarquait en lui, et la manière imposante et sincère avec laquelle il s'exprimait, il ne pouvait s'empêcher de le croire fou. Mais Bladud, par l'égalité de sa conduite, le choix recherché de ses paroles et l'urbanité de sa conversation, dissipa les soupçons de son maître, le convainquit de la vérité de son assertion et le décida à l'accompagner à la Cour.

Aussitôt que les préparatifs furent faits, le prince et le porcher partirent pour le palais de Lud Hudibras. Bladud trouva promptement l'occasion, un jour que le roi et la reine dinaient en public, de mettre l'anneau que sa mère lui avait donné dans la coupe qui lui était présentée. La reine, après avoir pris le breuvage, aperçut l'anneau au fond du vase; et se rappelant les dernières paroles qu'elle avait dites à son fils le jour de son départ, elle s'écria avec la plus vive émotion: Où est Bladud mon fils?.....

A ces mots, un morne silence se fit dans l'assemblée. La consternation était peinte sur tous les visages. On cherchait des yeux le jeune Prince, lorsque, hors de lui, il vint se prosterner aux pieds de ses parens. Son ancien protecteur vit avec satisfaction les transports de joie que le Roi, la Reine et les courti-

sans firent éclater à cette apparition inattendue ; ses habits de bergers ne l'empêchèrent pas d'être accueilli comme l'héritier présomptif de la couronne britannique ; des fêtes publiques furent données pour célébrer, cet heureux événement, et Bladud, entouré des soins prévenans de sa famille, oublia bien, tôt ses premiers malheurs.

Bladud renvoya son maître comblé de présens ; pour lui, après avoir obtenu du roi, son père, la permission d'aller visiter les contrées éloignées afin d'en rapporter des connaissances variées et dans les sciences et dans les arts, il s'embarqua pour la Grèce.

Simple dans ses goûts, il refusa l'escorte que Lud Hudibras lui avait donnée, et, sous l'habit d'un étudiant, il resta pendant onze ans à Athènes, et y étudia avec un prodigieux succès la philosophie, les mathématiques, et la science moins certaines de la nécromancie.

De retour auprès de son père, il s'appliqua au maniement des affaires, et apprit si bien l'art de régner, que, devenu roi par la mort de Lud Hudibras, nul monarque d'alors ne pouvait lui être comparé.

Bladud ne fut pas plutôt morté sur le trône, qu'il alla visiter les sources d'eau chaude qui l'avaient si miraculeusement guéri. Il y établit des citernes, et y fit construire des maisons pour les principaux de ses sujets. Il donna à son vieux maître une belle propriété près de l'endroit où lui-même se fit construire un palais. Il divisa cette ville nouvelle en deux parties : la ville Nord et la ville Sud.

Ces travaux terminés, Bladud se livre aux travaux mécaniques et les enseigne à ses sujets. Malheureusement pour lui, ayant voulu les initier un jour aux secrets de la nécromancie, et leur faire voir que par ses opérations magiques il était parvenu à s'élever dans les régions supérieures de l'air au moyen d'ailes lactées par lui inventées, il tomba lourdement sur un temple de la ville de Trinovantum, dédié à Apollon, et fut mis en pièces.

Après sa mort, son corps fut déposé à New-Troy, actuellement Bath.

On voit encore aujourd'hui, chez le révérend Johnson, quelques fragments du tombeau qui lui fut élevé.

## ECONOMIE RURALE.

### Méthode comparée de Préparer les Engrais liquides en France et en Suisse.

Les engrais liquides si profitable sont d'un emploi trop négligé, surtout par les petits agriculteurs, qui, avec un peu de soins et quelques travaux, parviendraient aisément à rendre leurs écuries plus saines, et auraient l'avantage, en les sanifiant, de profiter de tous les liquides qu'elles contiennent, et qui seraient d'excellens engrais. Les terres, en dédommagement de ces légers soins, recevraient une amélioration importante qui offrirait un bénéfice positif au bout de l'année.

On ne saurait trop recommander d'arroser les prairies artificielles avec les engrais liquides ; non seulement cela profite l'année même, mais l'amélioration du terrain est si remarquable à la suite de cette pratique, que des trefles une fois coupés et rompus, on a obtenu après eux une récolte magnifique

de froment dans des terrains où jamais on n'avait récolté que de chétives céréales.

En Suisse on abrite les fumiers, c'est-à-dire, que les propriétaires, qui ne peuvent construire un hangard spécial, les abritent sous un couvert soutenu par quelques pieux grossiers sur lesquels on place en travers des branches qui supportent des feuillages, et qui garantissent le fumier de la pluie.

On dispose sous ces hangars, à une des extrémités, et sur un plan incliné, une auge au bout de laquelle est placée une pompe qui plonge jusqu'au fond de ce bassin ; cette auge est d'une capacité relative à la quantité des liquides qu'on doit abtenir. Elle est faite, soit en pierres ou en maçonnerie, et revêtue intérieurement d'une couche de chaux hydraulique, de bitume, ou enfin d'un enduit imperméable à l'eau.

Il est de règle générale, pour ne rien perdre des liquides précieux qui s'écoulent des écuries, de pratiquer, dans le sol même des étables, dont l'aire doit être inclinée de la tête aux pieds des animaux, un conduit entre les deux rangées d'animaux et au milieu de l'écurie s'il y a double rang de bétail, large de 10 à 11 pouces, et profonde de 9, fait en brique, en planche, ou simplement en terre glaise bien battue, et recouvert au niveau du sol par des planches mobiles qui s'enlèvent afin de faciliter le nettoyage de ce canal ; elle sont en outre échancrées de distance en distance pour laisser passer les urines ou les autres liquides qui s'écoulent du fumier.

A l'aide de cette simple précaution peu coûteuse, puisque les gens de la ferme peuvent disposer et construire ces petits canaux, on dirige toutes les eaux au même endroit et on en ramasse jusqu'à la plus petite partie ; cette construction permet aussi de laver chaque jour les écuries, ce qui tend à l'amélioration des animaux et de leurs produits, parce qu'ils sont tenus avec une grande propreté ; l'eau qui sert à laver vient toujours augmenter la masse de l'engrais sans trop nuire à sa qualité.

Lorsque le réservoir général contient assez de liquide, on le tire au moyen de la pompe, puis on l'expose au soleil dans un vase couvert, disposé à cet effet. Le second réservoir est d'une capacité relative à l'engrais liquide que l'on obtient, et à la consommation que l'on peut en faire.

Il faut à peu près l'espace d'un mois à six semaines, pour que ces matières ainsi exposées à convert du soleil, entrent en pleine fermentation, mais on peut la hâter de la moitié du temps, en ajoutant une livre de sulfate de fer couperose verte, par 30 hectolitres de liquide ; c'est alors le moment de l'employer avec le plus d'avantage.

Nous insisterons encore une fois sur la nécessité, pour que cet engrais ait plus d'effet et soit convenablement préparé, de couvrir le réservoir général, près de la fosse à fumier, avec de fortes claies, sur lesquelles on place chaque jour celui qui sort des écuries. Ce fumier, qui n'est pas exposé aux intempéries de l'air, laisse égoutter son humidité, très substantielle, dans l'auge ou fosse à purin. Il est inutile de faire remarquer que l'adoption de cet usage permettrait de détruire ces mares infectes qui entourent les fumiers, chose aussi pernicieuse à la santé des habitans, que nuisible aux intérêts de

l'agriculture. Il reste donc prouvé qu'il est aisé de faire un petit système de conduit qui partirait de toutes les écuries, et arriverait au même point : l'ordre et la bonne distribution d'une ferme de construction moderne, doivent rendre cette pratique plus facile et peuvent rapprocher les réservoirs des écuries, et transporter les liquides, lorsqu'il en est temps, dans de grands tonneaux.

Les eaux de savons des ménages, des lessives, les eaux des lessives, et enfin les urines des égouts des maisons, doivent être aussi recueillies avec soin, ainsi que le sang qui découle des abattoirs, et que l'on laisse souvent aller dans le ruisseau, en pure perte, et qui sont employés, lorsque l'occasion s'en présente, avec le plus grand fruit. Quant aux fumiers solides, on les abrite sous des hangards, sous des arbres touffus, ou sous un couvert. Si le soleil les chauffe trop ou qu'il les fasse trop fermenter avant leur emploi, ce qui, par conséquent, leur fait perdre leur qualité la plus essentielle, on les recouvre d'une couche de mauvaise terre, qui vient bientôt elle-même un riche produit. C'est en prenant les plus grands soins dans la manière de composer les engrais, que l'on parvient à substituer la qualité à la quantité, les engrais sont le principe de l'économie rurale.—J. J. FRAY.

## ANECDOTE.

### LE DUEL.

Pour faire suite à l'anecdote, intitulée le DUEL, que nous avons rapportée dans notre dernier Numéro, nous ne pouvons mieux faire que d'insérer la lettre suivante qu'une jeune personne est sensée écrire à son amant, prêt à se couper la gorge avec un jeune homme dont il prétendait avoir reçu une injure, on y reconnaît aisément le style d'un des plus grands prosateurs qu'ait produit la France.

Qu'y a-t-il de commun entre la gloire d'égorger un homme, et le témoignage d'une âme droite ? et quelle prise peut avoir la vraie opinion d'autrui sur l'honneur véritable dont toutes les racines sont au fond du cœur ? Quoi ! les vertus qu'on a réellement, périssent-elles sous les mensonges d'un calomniateur ? les injures d'un homme ivre prouvent-elles qu'on les mérite ? et l'honneur du sage serait-il à la merci du premier brutal qu'il peut rencontrer ? Me direz-vous qu'un duel témoigne qu'on a du cœur, et que cela suffit pour effacer la honte ou le reproche de tous les autres vices ? Je vous demanderai quel honneur peut dicter une pareille décision, et quelle raison peut la justifier ? A ce compte, un frippon n'a qu'à se battre pour cesser d'être un frippon ; les discours d'un menteur, deviennent des vérités, si-tôt qu'ils sont soutenus à la pointe de l'épée ; et si l'on vous accusait d'avoir tué un homme, vous en iriez tuer un second, pour prouver que cela n'est pas vrai ? Ainsi vertu, vice, honneur, infamie, vérité, mensonge, tout peut tirer son être de l'événement d'un combat. Une salle d'armes est le siège de toute justice ; il n'y a d'autre droit que la force, d'autres raisons que le meurtre ; toute la réparation due à ceux qu'on outrage, est de les tuer, et toute offense est également bien lavée dans le sang de l'offenseur ou de l'offensé. Dites, si les loups savaient raisonner, auraient-ils d'autres maximes ? Jugez vous-mêmes par le cas où vous êtes, si j'exagère leur absurdité. De quoi s'agit-il ici pour vous ? D'un démenti reçu dans une occasion où vous mentiez en effet. Pensez-vous donc tuer la vérité avec celui que vous voulez punir de l'avoir ditte ? Songez-vous qu'en vous soumettant au fort d'un duel, vous appelez le ciel en témoignage d'une fausseté, et que vous osez dire à l'Arbitre des combats, viens soutenir la cause injuste, et faire triompher le mensonge ? Ce blasphème n'a-t-il rien qui vous épouvante ? Cette absurdité n'a-t-elle rien qui vous révolte ? Eh Dieu ! quel est ce misérable honneur qui ne craint pas le

vice, mais le reproche, et qui ne vous permet pas d'endurer d'un autre un démenti reçu à l'avance de votre propre cœur.

Vous qui voulez qu'on profite pour soi ses lectures, profitez donc des vôtres, et cherchez si l'on vit un seul appel sur la terre quand elle était couverte de héros! Les plus vaillants hommes de l'antiquité songèrent-ils jamais à venger leurs injures personnelles par des combats particuliers! César envoya-t-il un cartel à Caton, ou Pompée à César, pour tant d'affronts réciproques! et le plus grand Capitaine de la Grèce fut-il déshonoré pour s'être laissé menacer du bâton? D'autres temps, d'autres mœurs, je le sais: mais n'y en a-t-il que de bonnes? et n'oserait-on s'enquérir si les mœurs d'un temps sont celle qu'exige le solide honneur! Non, cet honneur n'est point variable: il ne dépend ni des tems, des lieux, ni des préjugés, il ne peut ni peut ni passer, ni renaitre; il a sa source éternelle dans le cœur de l'homme juste, & dans la règle inaltérable de ses devoirs. Si les peuples les plus éclairés, les plus braves, les plus vertueux de la terre, n'ont point connu le duel, je dis qu'il n'est pas une institution de l'honneur, mais une mode affreuse et barbare digne de sa féroce origine. Reste à savoir si, quand il s'agit de sa vie ou de celle d'autrui, l'honnête homme se règle sur la mode, et s'il n'y a pas alors plus de vrai courage à la braver qu'à la suivre? Que serait, à votre avis, celui qui s'y veut asservir, dans des lieux où règne un usage contraire? A Messine ou à Naples, il irait attendre son homme au coin d'une rue, et le poignarder par derrière. Cela s'appelle être brave en ce pays là, et l'honneur n'y consiste pas à se faire tuer par son ennemi, mais à le tuer lui-même.

Gardez-vous donc de confondre le nom sacré de l'honneur, avec ce préjugé féroce qui met toutes les vertus à la pointe d'une épée, et n'est propre qu'à faire de braves scélérats.

## NOUVELLES ETRANGERES.

### AMERIQUE DU SUD.

BRESIL.— Le Brick GEORGE WASHINGTON apporte les journaux de Rio-Janeiro jusqu'au 20 Décembre.

Quelques troubles ont éclaté, pendant les élections, dans la province d'Alagoas; on les attribue au mécontentement du peuple causé par la destitution du gouverneur Camargo.

### ETATS-UNIS.

Le "WASHINGTON GLOBE," (papier officiel,) de samedi dernier, nous dit:— Pendant que le président était hier au capitol pour assister aux funérailles de l'honorable Warren R. Davis, de la Caroline du Sud, Richar Lawrence, peintre, résident dans cette cité, s'efforça de tirer sur lui. Le colonel Lane d'Indiana, nous dit qu'il vit l'individu entrer dans la salle pendant qu'on faisait l'horaison funèbre. Mais avant la fin, il était placé près d'une des colonnes du portique de l'est. Le président, tenant du bras gauche le secrétaire du trésor, et laissant la Rotonde pour gagner son carrosse qui était aux bras du portique, s'avança vers l'endroit où était Lawrence qui avait des pistolets cachés sous son habit, et lorsqu'il vint à la portée de deux verges et demie, l'assassin étendit le bras et lui présenta le pistolet à la poitrine. Le PERCUSSION CAP fit une telle explosion, que plusieurs témoins crurent que le pistolet avait fait feu. L'assassin laissa tomber le pistolet qu'il tenait de la main droite, et prenant de sa gauche un autre tout bandé, le présenta au Président, mais il fit fausse amorce; le Président avait alors levé sa canne et s'élançait sur lui. M. Woodbary et le lieutenant Gedney se saisirent immédiatement de l'homme, qui parvint à se faire jour parmi la foule, mais fut à la fin terrassé. Le président le poursuivit jusqu'à ce qu'il le vit entre de bonnes mains.

M. Wilson, gardien de la Rotonde, nous dit qu'il avait souvent remarqué cet homme près du capitol, si souvent qu'il était devenu pour lui un objet de curiosité; qu'il s'était efforcé de le faire parler, mais qu'il l'avait toujours trouvé taciturne. Nous ne savons si Lawrence a attrapé pendant ses visites au capitol, la manie qui règne dans le sénat depuis deux ans, ou s'il est devenu rempli de ces chimères qui ont dérangé les cervelles des orateurs ambitieux qui ont manqué leur but, qui ont représenté le Président comme un César, qui devait rencontrer un Brutus.— comme un Cromwell, un Néron, un Tibère. Si l'horrible attentat n'est pas la suite de quelque conspiration secrète, nous

croions vraisemblablement que ses visites au capitol ont dérangé son cerveau; et qu'ayant entendu dire que l'on menaçait la république de despotisme et de tous les maux les plus horribles, que la révolution et les maux qui en forment le cortège étaient les conséquences inévitables des mesures du président, l'insensé aurait bien pu croire qu'il devait devenir le vengeur de son pays.

S'il eût entendu, avant hier, le discours de M. Calhoun, il aurait trouvé de quoi justifier pleinement son attentat sur une personne que l'on représentait comme l'auteur des calamités les plus désastreuses pour la nation— comme un homme qui corrompait tellement les parties vitales du gouvernement, qu'elles ne valaient presque point la peine d'être conservées, s'il était possible de le faire.

Nous avons assisté à la cour, et ayant été requis d'examiner le contenu d'un des pistolets, nous en avons retiré une balle dont environ soixante feraient une livre. Elle était bien hourrée, et mise à serre sur une charge, en plein d'excellente poudre glacée. C'est un miracle que les CAPS aient pu faire feu sans faire partir la poudre. Le général Président ne s'est jamais trouvé dans un plus grand danger qu'hier, à la sortie d'une procession funèbre, suivis de ses ministres, du Sénat et des représentants du peuple.

WASHINGTON, 31 JANVIER.— Depuis que notre journal est sorti de presse aujourd'hui, nous avons reçu différens renseignements qui ne nous laissent aucun doute sur l'insanité de Lawrence, l'infortuné individu qui, Vendredi a tenté de décharger deux pistolets sur le président des Etats-Unis, dans le portique du capitol. Il paraît qu'il se croit une autre personne que lui-même; qu'il a oublié son identité, ou au moins qu'il s'est mépris au sujet de ses parens. L'osqu'il fut conduit du capitol au bureau du Maréchal, il répondit, relativement à son intention que son dessein était de tuer le général Jackson parce que le général Jackson avait tué son pere, il ne répondit rien. Nous sommes informés qu'on ne l'entendit jamais parler de politiques ou qu'il y ait pensé. Ses amis paraissent être de droit, Roi ou Gouverneur de ce pays, et se mettaient dans l'idée que le général Jackson lui faisait tort. Il est de fait connu, que le soir précédent il demanda à quelqu'un si le président se trouverait aux funérailles, et on lui dit que oui. L'ayant trouvé armé au capitol; on ne pouvait douter que son dessein était prémédité.— NATIONAL INTELLIGENCER.

## CORRESPONDANCES.

M. L'EDITEUR,

LA peur est le plus grand mal de l'humanité.

A. LAFONTAINE.

QU'UN méchant homme se fasse craindre du vulgaire, qu'un scélérat parvienne par ces menaces à intimider les gens sans caractère et sans éducation, cela peut se concevoir et se voit tous les jours mais que des magistrats éclairés, dont le devoir est de protéger leurs concitoyens et de purger la société de gens nuisibles; que de tels personnages, dis-je, effrayés des vaines menaces d'un mauvais sujet non seulement le tolèrent, comme le timide vulgaire, mais encore le protègent par frayeur et malgré le cri de leur conscience, s'unissant aux gens pusillanimes pour le maintenir dans une place ou il peut faire beaucoup de mal, c'est ce que vous aurez peine à croire et c'est ce que je n'aurais jamais cru moi-même si je n'avais été témoin oculaire d'un semblable fait. L'indignation que cette conduite m'a inspirée ne me permet pas de la passer sous silence et j'espère que la publicité que je donne à cet acte de coupable foiblesse, fera quelque impression sur les magistrats en question et les conduira peut-être à réparer leurs torts. Je viens au fait.

Il existe dans la paroisse de St. H..... un homme, revêtu d'un emploi public qui exige de la moralité dans celui qui l'exerce; si non il est à même de faire beaucoup de mal. Eh! bien, monsieur l'homme dont je vous parle n'a ni moralité, ni religion, ni principes. Il s'est rendu coupable de nombreuses vexations et au moindre reproche qu'on lui en fait, les plus horribles menaces sortent de sa bouche. A l'entendre, il n'hésiterait pas, pour se venger, de se servir du fer et de la flamme. Enfin, pour achever ce portrait dégoûtant, ce même homme a subi, en 1829 une peine afflictive pour crime d'extorsion. Long-tems cet homme exerça ses rapines dans la Paroisse, méprisé, détesté de ses concitoyens, mais redouté par le plus grand nombre, à cause de son méchant caractère. Enfin quelques personnes recommandables, au nombre desquelles se trouvaient des magistrats dressèrent une requête pour demander sa destitution à la cour. Cette requête fut couverte d'une assez grande quantité de signatures et tout faisait espérer qu'on allait enfin être délivré de ce fléau; quand cet homme audacieux s'avisait de faire une contre-requête en sa faveur, pour paralyser l'effet qui devait en délivrer la Paroisse.

Cette pièce fut signée par un grand nombre d'individus timides et chose incroyable, deux magistrats (M. A. Mr. M.) apposèrent leur seing! pourquoi, par quel motif des hommes revêtus d'une charge honorable, ont-ils consenti à cette espèce d'avilissement, par faiblesse, disons mieux par pusillanimité. Comme je vous l'ai déjà dit l'audacieux personnage dont je parle est redouté de la plupart des habitans du Village; c'est la bête noire de tout le monde et l'un des deux magistrats qui ont signé sa requête, a avoué qu'il ne l'avait fait que dans la crainte qu'il ne mit le feu à sa maison et qu'il ne tuât quelqu'un de ses enfans!..... voyez où la peur peut conduire un homme! celui-ci dans le devoir est de punir et d'arrêter tous les malfaiteurs, signe une requête en faveur d'un individu qu'il reconnaît pour un scélérat par la seule raison qu'il le craint!

Dans tout ce que je viens d'avancer, M. l'Editeur, n'y a rien qui ne soit exactement vrai, rien enfin que je ne puisse prouver. J'espère que ma lettre tombera sous les yeux des magistrats concernés dans cet affaire et qu'elle leur fera sentir combien on peut être coupable, seulement par faiblesse; j'espère aussi qu'ils feront tout ce qui sera en leur pouvoir pour réparer leurs torts, quand ils réfléchiront qu'ils devront se considérer comme responsables de tout le mal que l'homme en question pourra dorénavant commettre dans l'endroit et dans l'exercice de ses fonctions.

M. L'EDITEUR.

Je suis dernièrement revenu de Berthier à Montréal, dans la diligence de M. Perrault et je ne puis m'empêcher de vous faire part du plaisir que j'ai éprouvé dans ce voyage. La compagnie avec laquelle je me suis trouvé était composée d'amables jeunes gens dont la conversation agréable me captiva tellement que je ne m'aperçus nullement de la longueur du chemin, d'un autre côté la CONFORTABILITE de la voiture, l'adresse du cocher (qui ne nous a pas versé une seule petite fois) et la vitesse des chevaux complétaient le plaisir que j'éprouvais, vous direz peut-être que tout cela est fort peu intéressant pour le public, mais je vous répondrai: Ma lettre a son but et peut procurer à quelqu'autre le plaisir que j'ai éprouvé, c'est le vœu de

L'ANIS.

NOTE DE L'EDITEUR.— Nous avons reçu l'autre communication de 'l'Anis' et nous regrettons de ne pouvoir l'insérer. Si notre Correspondant a lu le dernier Numéro de notre Journal, il en conservera les raisons.

## L'IMPARTIAL.

VILLAGE DE LAPRAIRIE.

JEUDI SOIR, 19 FEVRIER, 1835.

### LES TRIBULATIONS D'UN JOURNALISTE.

Ce n'est pas assez de prendre la résolution de publier un Journal, de fabriquer un Prospectus, dans lequel le pauvre auteur s'exprime de son mieux et promet monts et merveilles pour attirer les abonnés, ce n'est pas assez, non plus de sacrifier son tems et ses veilles, en un mot de faire tous ses efforts pour que le journal plaise au public éclairé; il faut encore avoir une volonté de fer, une détermination inébranlable pour résister aux vexations de toute espèce qui assaillent l'écrivain public. Dans un pays divisé, comme le nôtre, par la différence des opinions politiques, si le journaliste adopte une de ces opinions, il doit toujours être armé de pied en Cape pour résister aux attaques continuelles dirigées contre lui par les journaux du parti contraire. On ne se contente pas de combattre ses principes politiques, on en vient à des personnalités outrageantes, on fouille dans l'histoire de sa vie privée et si elle n'offre rien que d'honorable, on se lance dans la région des fables et par mille colonnes on s'efforce de le livrer au mépris et à la risée du public. L'écrivain, placé dans cette situation, est comme un soldat, entouré d'ennemis et obligé de faire sans cesse le moulinet pour parer les coups qu'on lui porte de tous côtés, il en résulte qu'il est souvent obligé de remplir les colonnes de son journal de philippiques contre ses adversaires et d'entretenir ainsi le public de choses fort peu intéressantes pour lui. Si l'Editeur d'une feuille périodique, prend, comme nous, le parti de rester neutre sur la grande question qui divise les esprits, il ne sera pas en but, il est vrai, aux attaques des autres journaux, mais il aura ses croix d'un autre côté et nous pouvons en parler avec confiance de cause, comme on va le voir par le récit d'une des aventures qui nous arrivent tous les jours. Nous nous trouvions, il y a peu de jours, dans un hôtel de Montréal, hôtel achalandé s'il en fut et par conséquent vraie Tour de Babel, rendez-vous de gens de

toutes opinions et de toutes les couleurs. Nous liâmes d'abord conversation avec deux individus, qui se firent bientôt connaître pour Patriotes ou réformateurs. Le pauvre IMPARTIAL fut mis sur le tapis, épluché et blâmé; suivant ces Messieurs aucun journal ne pouvait révéler sans trahir le parti qu'ils mêmes avaient embrassé. C'était d'ailleurs un devoir dans les circonstances où le pays se trouvait placé, ici ces messieurs nous firent une longue énumération des griefs dont il se plaignaient, en nous engageant fortement à nous unir eux pour en demander le redressement.

A peine la conversation, dont nous venons de parler avait-elle pris fin, qu'un personnage, à l'air grave et sérieux, qui, du coin où il était assis, avait entendu nos débats, s'approcha de nous et après quelques questions préalables entama un discours pour nous prouver que tout ce que les Patriotes venaient de débiter n'avait pas le sens commun, et que tout le monde devait s'unir pour le maintien de la Constitution &c. ensuite, comme ses adversaires, il nous engagea fortement à arborer les couleurs de la Bureaucratie et à défendre l'administration, *Unus et Resto*. Un peu fatigués de ses deux argumentations contradictoires, nous reprîmes haleine, en attendant le dîner, quand deux autres messieurs entrèrent dans la salle et s'approchèrent de nous. Après avoir récupéré la faculté de parler, que le froid excessif qu'il faisait ce jour là leur avait presque ôtée, ils se firent connaître pour nos Souscripteurs et nous félicitèrent beaucoup d'avoir pris le parti de neutralité; ajoutant qu'ils étaient fatigués des discussions politiques et que si nous nous déclarions pour l'un ou l'autre parti, ils retireraient leur abonnement. Pour le coup c'en était trop, et malgré nos efforts, nous ne pûmes retenir un éclat de rire, dont nous expliquâmes la cause à ces messieurs qui en rirent avec nous, tout en plaignant les journalistes et avouant que grandes sont leurs tribulations.

C'est avec une vive satisfaction que nous annonçons à nos concitoyens que les entrepreneurs du chemin en lisses, qui doit établir une facile communication entre le lac Champlain et le St. Laurent, déploient la plus grande activité dans leurs préparatifs, déjà ils ont donné à l'entreprise l'énorme quantité de blocs qui doivent servir à la construction du chemin, et le choix de la personne qui doit faire cette livraison considérable est une garantie que les travaux ne souffriront pas de retard, à peine quelques jours se sont écoulés depuis l'adjudication et déjà de nombreux ouvriers sont partis pour aller abattre et préparer les arbres qui doivent être convertis en blocs, et tous les travailleurs ne quitteront leurs charrues que pour amener au printemps, les radeaux contenant le bois qu'ils auront préparé.

Puisse cette entreprise donner l'élan aux spéculateurs. Les moyens faciles de communication sont une source de prospérité pour le pays qui les possède, car comme les artères et les veines portent la chaleur et la vie dans le corps humain, de même les canaux et les routes en fer font pénétrer le commerce et l'industrie dans les coins les plus reculés du pays qui les établit.

Un vol a été commis dernièrement dans l'Eglise Episcopale de ce Village. Les Cousins, le surplis, la couverture de la table de communion et autres objets ont été emportés. Nous espérons que les voleurs seront découverts.

On lit dans le MONTREAL HERALD, du 16:—

Vendredi soir qu'à défaut de balles, sur la route de Laprairie, un Marchand de Sherrington se perdit et fut trouvé le lendemain gelé jusqu'au dessus des genoux. Il est probable que l'amputation des jambes sera nécessaire. Sur qui doit en retomber le blâme? nous pensons que les coupables devraient être punis par quelque chose de plus que les remords de leur conscience.

Déjà plusieurs fois, nous avons fait des observations sur la négligence coupable que les officiers publics apportent dans l'exercice de leurs devoirs. Nous avons prédit le malheur qui vient d'arriver. C'est par un esprit de vengeance que les accidents ne se soient pas multipliés par le mauvais temps qui a régné ces jours derniers. Comment donc se fait-il que des personnes en place chargées de veiller à la sûreté publique, se jouent avec la vie de leurs concitoyens?—eh quoi quand on s'empare d'un poste, on ne s'en va pas sans peine, sans quitter le coin de son feu? pourrait-on en la vie à plusieurs créatures humaines, on ne se donne pas la peine de respecter le droit si facile? n'y a-t-il donc aucune

autorité supérieure qui puisse stimuler la négligence des officiers subalternes? que ces Messieurs y réfléchissent: quand après avoir passé la nuit chaudement dans leur maison, le lendemain matin ils apprennent qu'un de leurs voisins a péri sur la glace, ne sentent-ils pas quelque chose qui leur dit *MEA-CULPA*?

Il est d'usage que la paroisse de St. Philippe et celle de Laprairie fasse baliser la traverse, non seulement d'un côté, mais de tous les deux avec des jeunes arbres, fixés dans la glace d'une manière solide, et telle que presurât la loi. Cette année, on ne fait rien, et le malheureux qui est 'forcé' à voyager pendant la nuit ou la 'poudrière' est exposé à périr, quand il serait si facile de le sauver. Puisse cette note faire impression sur ceux que la chose regarde. Les expressions dont nous nous sommes servis paraîtront peut-être un peu fortes, mais en notre qualité de journalistes, nous ne pouvons être témoins de négligences aussi nuisibles à la sûreté publique sans faire nos efforts pour les empêcher à l'avenir.

#### FLATTERIE ADROITE.

Le roi Louis le grand était depuis quelques jours à un de ses châteaux, dont il aimait la situation. Il y avait surtout un endroit dans les environs où il prenait plaisir à se promener. Le Site en était enchanteur et le roi ne pouvait se lasser d'en faire remarquer la beauté à ses courtisans tout en regrettant néanmoins qu'une pointe de bois de haute futaie qui s'avancait jusqu'à la rivière lui en dérobait la vue, il en avait fait plusieurs fois la remarque, en présence de l'intendant de ses jardins, qu'on nommait le comte de \*\*\* et il avait exprimé le désir de voir abattre cette forêt. Le comte de \*\*\* qui connaissait son maître résolut de le surprendre agréablement tout en lui faisant sa cour, d'une manière très adroite.

En conséquence le comte fit ses dispositions, et par une belle matinée du mois de mai pendant laquelle l'air était parfaitement calme, il fit scier tous les arbres de la petite forêt, de manière à ce qu'ils restassent debout, mais cependant assez profondément pour que l'effort d'un ou de deux hommes pussent les faire tomber à l'aide d'un cable qu'on avait préalablement attaché à leur sommet.

L'après-dinée, lorsque le roi, selon son habitude, fut se promener dans l'endroit qu'il préférait il se plaignait de nouveau de ce qu'il ne pouvait jouir de la vue de la rivière. L'adroit courtisan saisit l'occasion et s'approchant du roi, il lui dit! pourquoi votre majesté ne commanderait elle pas à cette forêt de tomber par terre? Oh! répondit le roi, voilà une flatterie outrée; un seul homme ne peut opérer ce prodige. Eh! bien, que votre majesté essaye son pouvoir, répondit l'intendant et je réponds qu'elle sera obéie. Soit dit Louis, j'ordonne donc que ces arbres tombent par terre! Au même instant, l'intendant donna un violent coup de sifflet et la forêt disparut, toute la cour battit des mains et le roi récompensa généreusement l'adroit courtisan.—Ed.

#### NAISSANCE.

A Laprairie, le 14 du Courant, l'épouse de Mr. Antoine Marie dit Ste. Marie, a mis au monde un fils.

## AVIS DIVERS.

LES PERSONNES, à qui le Soussigné a prêté des LIVRES, sont instamment priées de les lui faire parvenir le plutôt qu'il leur sera possible.

N. D. J. JAUMENNE.

Laprairie 19 Février, 1835.

#### AVIS.

TOUTES Personnes ayant des Reclamations contre la Succession du Dément HENRY MILLER sont priées de s'assembler Jeudi le 19 du Courant à deux heures après-midi, à l'Office de Mr. Médard Hébert Notaire.

Et toutes personnes antérieures à la dite Succession sont aussi priées de faire immédiatement leur paiement au Curateur Soussigné.

RICHARD WHEELER

Laprairie 5 Février, 1835.

## AVERTISSEMENTS.

A VENDRE à des conditions très avantageuses et à des termes de paiement faciles pour l'acquéreur, UNE TERRE située dans la Paroisse de St. Isidore, à une lieue de distance de l'Eglise, bien boisée en Pin Epinette et autres bois, de trois arpents de front sur vingt cinq de profondeur, sa déventure sur le grand chemin qui conduit à la Paroisse Ste. Martine et aux Etats-Unis. Cette propriété offre des grands avantages pour les commerçans en bois, qui en tirant parti du bois trouveront un sol très productif.

Pour plus grandes particularités et les termes de paiement on pourrait s'adresser à cette Imprimerie ou au Propriétaire Soussigné.

HYACINTHE GUERIN.

Laprairie, 11 Décembre, 1834.

## ATTENTION!!!

MONSIEUR N. D. J. JAUMENNE, ayant résigné la place d'Instituteur qui lui avait été conférée par Messieurs les Syndics du premier Arrondissement d'Ecole du district de Laprairie a l'honneur d'informer les pères de familles qu'il donnera chez lui, ou dans le Village, des leçons de Grammaire et d'Orthographe Française aux jeunes gens qui désireraient se perfectionner dans l'étude de cette langue. Il pourra également enseigner la Géographie et l'Arithmétique aux personnes qui le désireront.

Le prix de ses leçons sera modéré et proportionné au nombre de jeunes gens qui se réuniront.

Laprairie, 11 décembre.

## AVIS.

LE SOUSSIGNE fait ses remerciemens à ses amis et à tous ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a la direction de L'HOTEL CANADIEN dans ce Village, il espère que les VOYAGEURS qui voudront bien le visiter trouveront chez lui en tous temps un Assortiment choisis de meilleurs LIQUEURS; il aura toujours prêt, des METS aux désirs des visiteurs, et enfin tous les avantages désirables pour être bien logé.

ECURIES et REMISE dans le meilleur ordre possible.

CHARLES GIROUX.

Laprairie, 11 décembre,

## A REPARER ET A NETTOYER, PIANO-FORTE ET HORLOGES.

LES PERSONNES qui ont des PIANO-FORTES à réparer et à accorder, ainsi que des HORLOGES ou PENDULES à nettoyer ou à arranger, peuvent s'adresser au BUREAU de L'IMPARTIAL, où on leur indiquera une personne habile dans les deux genres.

Laprairie, 11 décembre,

## A VENDRE

### A CETTE IMPRIMERIE.

SOMMATIONS, Subpœna, Règles de Cour, Exécutions, Saisies Arrêts, Saisies Gageries, à l'usage des Messieurs les Greffiers des Commissaires pour la décision sommaire des petites Causes, Contrat de Vente, pour Messieurs les Notaires, et Procès Verbaux de Saisie pour Messieurs les Huissiers.

Laprairie, 11 décembre, 1834.

Imprimé et publié tous les Jeudi

PAR

RAYMOND ET JAUMENNE.

CONDITIONS DE L'IMPARTIAL.

Ce Journal se publie tous les JEUDI soir. Le prix de l'abonnement est de TROIS PIASTRES par année, outre les frais de poste, payable par trimestre et d'avance. Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant leur semestre échu, et payer leur arranges.

On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de six mois.

### PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous 6s 6d. et pour chaque insertion subséquente 7d. dix lignes et au-dessous 3s. 4d. et 10d. pour chaque insertion subséquente. Au-dessus de 10 lignes, 4d. par ligne pour la première insertion, et 1d. pour chaque insertion subséquente.

Nous publierons les annonces qui nous seront adressées, jusqu'à ce que nous ayons reçu ordre de discontinuer.